

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
Pridesoft
Mobile
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur Google play

SANTE PUBLIQUE

05

ADMINISTRATION

07

ECONOMIE

04

ENERGIE

01

N° 2969

2 Janvier 2024

2 January 2024

05:00 PM/17H:00

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Fax : 222 206 043 / 222 203 326
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@armp.cm
Internet : www.armp.cm

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :

N° Carte Contribuable(*) :

N ° Registre de Commerce(*) :

Statut Juridique(*) : ETS SARL SA

Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE

Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :

Adresse(**) : B.P. :

Tél.(*) : Fax :

E-mail(*) :

Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG

Exercice(*) :

Référence(*) :

Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :

Objet(*) :

Montant(en chiffres)(*) :

Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) :

Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

| | | |
|----------|-----------------------------|---|
| 1 | Reference | 023/AONO/CAD5/CIPM/2023 DU 27/12/2023 Lire |
| | Titre/objet | AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°023/AONO/CAD5/CIPM/2023 DU 27/12/2023 CONTROLE TECHNIQUE ET SOUSCRIPTION D'UNE COMPAGNIE D'ASSURANCE MALADIE EN FAVEUR DES MEMBRES DE L'EXECUTIF, DES CONSEILLERS MUNICIPAUX, DU PERSONNEL ET DE LEURS CONJOINT(E)S DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5EMEFINANCEMENT : BUDGET DE IA COMMUNE DE DOUALA 5EME - EXERCICE 2024 |
| | Nature de prestation | Services et Prestations Intellectuelles |
| | Date de cloture | 22-01-2024 |

| | | |
|----------|-----------------------------|---|
| 2 | Reference | 025/AONO/CAD5/CIPM/2023 DU 29/12/2023 Lire |
| | Titre/objet | APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°025/AONO/CAD5/CIPM/2023 DU 29/12/2023 POUR LES ACTIVITES DE GARDIENNAGE, DE SURVEILLANCE ET DE CONTROLE DES ACCES A L'IMMEUBLE SIEGE DE LA MAIRIE, LA FOURRIERE MUNICIPALE ET LA RESIDENCE DU MAIRE |
| | Nature de prestation | Services et Prestations Intellectuelles |
| | Date de cloture | 24-01-2024 |

| | | |
|----------|-----------------------------|---|
| 3 | Reference | 001/D/HGD/DG/DTH/SMP/2024 Lire |
| | Titre/objet | DECISION N°001/D/HGD/DG/DTH/SMP/2024 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSE APRES APPEL D'OFFRES N°001/AONO/HGD/CIPM/2024 DU 01ER DECEMBRE 2023 POUR LES SERVICES D'ENTRETIEN DES LOCAUX ET ESPACES VERTS HOSPITALIERS À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD), POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE 2024. |
| | Nature de prestation | Services et Prestations Intellectuelles |
| | Date de cloture | N/A |

| | | |
|----------|-----------------------------|--|
| 4 | Reference | 0001/A/ANRP/CIPM/2023 Lire |
| | Titre/objet | ADDITIF N°0001/A/ANRP/CIPM/2023 DEMANDE DE COTATION N°0003/DC/ANRP/CIPM/2023 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES DE GARDIENNAGE AU SIÈGE DE L'ANRP ET DANS SES ANTENNES RÉGIONALES |
| | Nature de prestation | Services et Prestations Intellectuelles |
| | Date de cloture | N/A |

| | | |
|----------|-----------------------------|---|
| 5 | Reference | ADDITIF N°02 A/S 01/24/AONO/HGOPED/CIPM/2023 Lire |
| | Titre/objet | ADDITIF N°002 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 01/24/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2023 DU 12/12/2023 POUR LES SERVICES DE NETTOYAGE ET D'ENTRETIEN AU SEIN DE L'HOPITAL GYNECO OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA EXERCICE 2024.FINANCEMENT : BUDGET HGOPEDE 2024COUT PREVISIONNEL : 99 000 000 F CFACAUTION DE SOUMISSION : 1.980. 000 FCFADUREE D'EXECUTION DES PRESTATIONS : DOUZE MOIS CALENDAIRES (12)COAT D'ACHAT DU DAO : 100 000 (CENT MILLE) F CFA A VERSER DANS LE COMPTE CAS ARMPOBJET : MODIFICATION DE LA DATE D'OUVERTURE DES PLIS |
| | Nature de prestation | Services et Prestations Intellectuelles |
| | Date de cloture | N/A |



RESUME DES CONSULTATIONS

| | |
|----------|---|
| 6 | Reference 024/AONO/CAD5/CIPM/2023 DU 28/12/2023 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°024/AONO/CAD5/CIPM/2023 DU 28/12/2023 RELATIF A L'ENTRETIEN, NETTOYAGE PERMANENT ET JOURNALIER DES BATIMENTS DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5. FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE DE DOUALA 5EME — EXERCICE 2024 Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture 23-01-2024 |
|----------|---|

| | |
|----------|--|
| 7 | Reference 002/C/HGD/DG/DTH/SMP/2024 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°002/C/HGD/DG/DTH/SMP/2024 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION D'ATTRIBUTION DU MARCHE PASSE APRES APPEL D'OFFRES N°003/AONO/HGD/CIPM/2024 DU 01ER DECEMBRE 2023 POUR LA MAINTENANCE ET L'EXPLOITATION DE L'UNITÉ DE PRODUCTION D'OXYGÈNE À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD). Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A |
|----------|--|

| | |
|----------|--|
| 8 | Reference 040/C/DG/CM-SCDP/2023 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°040/C/DG/CM-SCDP/2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°024/AONO/DG/DAJCA/CIPM-SCDP/2023 DU18 OCTOBRE 2023 RELATIF À LA SOUSCRIPTION DES POLICES D'ASSURANCES DÉCÈS CADRES (LOT 1), À LA SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DES DÉPÔTS PÉTROLIERS (SCDP) ; Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A |
|----------|--|

| | |
|----------|---|
| 9 | Reference 040/DA/DG/CM-SCDP/2023 Lire Titre/objet DECISION D'ATTRIBUTION N°040/DA/DG/CM-SCDP/2023 Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A |
|----------|---|

| | |
|-----------|---|
| 10 | Reference 0009/ANRP/DAAF/SBMP/BM Lire Titre/objet DECISION N°0009/ANRP/DAAF/SBMP/BM DU 29 DECEMBRE 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0004/AONO/ANRP/CIPM/2023 DU 01 NOVEMBRE 2023 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLOTURE DE L'ANTENNE REGIONALE ANRP DU SUD-OUEST. Nature de prestation Travaux Date de cloture N/A |
|-----------|---|

| | |
|-----------|--|
| 11 | Reference 000240/DC/CCAA/CIPM/2023 Lire Titre/objet DEMANDE DE COTATIONN° 000240/DC/CCAA/CIPM/2023 DU 27 DEC 2023 POUR L'AMENAGEMENT DE LA SALLE DES ARCHIVES DE LA CCAA.(EN PROCEDURE D'URGENCE)MÂÎTRE D'OUVRAGE : LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY (CCAA)AUTORITÉ CONTRACTANTE :LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY (CCAA)FINANCEMENT : BUDGET DE LA CCAA EXERCICES 2023 ET 2024ORIGINE DU FINANCEMENT :FONDS PROPRESIMPUTATION BUDGÉTAIRE : TÂCHE : 4030 4001 LIGNE : 222 100 Nature de prestation Travaux Date de cloture 29-01-2024 |
|-----------|--|



RESUME DES CONSULTATIONS

| | | |
|----|----------------------|---|
| 12 | Reference | 038/DA/DG/CM-SCDP/2023 Lire |
| | Titre/objet | DECISION D'ATTRIBUTION N° 038/DA/DG/CM-SCDP/2023 |
| | Nature de prestation | Services et Prestations Intellectuelles |
| | Date de cloture | N/A |
| 13 | Reference | 041/DA/DG/CM-SCDP/2023 Lire |
| | Titre/objet | DECISION D'ATTRIBUTION N° 041/DA/DG/CM-SCDP/2023 |
| | Nature de prestation | N/A |
| | Date de cloture | N/A |
| 14 | Reference | 002/D/HGD/DG/DTH/SMP/2024 Lire |
| | Titre/objet | DECISION N°002/D/HGD/DG/DTH/SMP/2024 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSE APRES APPEL D'OFFRES N°003/AONO/HGD/CIPM/2024 DU 01ER DECEMBRE 2023 POUR LA MAINTENANCE ET L'EXPLOITATION DE L'UNITÉ DE PRODUCTION D'OXYGÈNE À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD). |
| | Nature de prestation | Services et Prestations Intellectuelles |
| | Date de cloture | N/A |
| 15 | Reference | 0009/ANRP/DAAF/SBMP/BM Lire |
| | Titre/objet | COMMUNIQUEN°0009/ANRP/DAAF/SBMP/BM DU 29 DECEMBRE 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0004/AONO/ANRP/CIPM/2023 DU 01 NOVEMBRE 2023 POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLOTURE DE L'ANTENNE REGIONALE ANRP DU SUD-OUEST .FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC |
| | Nature de prestation | Travaux |
| | Date de cloture | N/A |
| 16 | Reference | 001/C/HGD/DG/DTH/SMP/2024 Lire |
| | Titre/objet | COMMUNIQUE N°001/C/HGD/DG/DTH/SMP/2024 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSE APRES APPEL D'OFFRES N°001/AONO/HGD/CIPM/2024 DU 01ER DECEMBRE 2023 POUR LES SERVICES D'ENTRETIEN DES LOCAUX ET ESPACES VERTS HOSPITALIERS À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD), POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE 2024. |
| | Nature de prestation | Services et Prestations Intellectuelles |
| | Date de cloture | N/A |
| 17 | Reference | 038/C/DG/CM-SCDP/2023 Lire |
| | Titre/objet | COMMUNIQUE N°038/C/DG/CM-SCDP/2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°029/AONO/DG/DAJCA /CIPM-SCDP/2023 DU 27 NOVEMBRE 2023 RELATIF À LA SOUSCRIPTION DE LA POLICE D'ASSURANCE MALADIE POUR LE PERSONNEL À LA SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DES DÉPÔTS PÉTROLIERS (SCDP). |
| | Nature de prestation | Services et Prestations Intellectuelles |
| | Date de cloture | N/A |



RESUME DES CONSULTATIONS

| | | |
|-----------|-----------------------------|---|
| 18 | Reference | 012/ASMI/EDC/DG/DEP/ENV/SPM/2023 Lire |
| | Titre/objet | AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N°012/ASMI/EDC/DG/DEP/ENV/SPM/2023 DU 28 DÉCEMBRE 2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL EN CHARGE DE L'EVALUATION FINALE DE LA MISE EN ŒUVRE DES MESURES ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES DU PROJET HYDROELECTRIQUE DE LOM PANGAR (PHLP) |
| | Nature de prestation | Services et Prestations Intellectuelles |
| | Date de cloture | 11-01-2024 |

| | | |
|-----------|-----------------------------|--|
| 19 | Reference | 041/C/DG/CM-SCDP/2023 Lire |
| | Titre/objet | COMMUNIQUE N°041/C/DG/CM-SCDP/2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011/DCE/DG/DTEC/SDPEST/CSST//CIPM-SCDP/2023 DU 27 NOVEMBRE 2023 RELATIF À L'ACQUISITION DE TROIS (03) TRACTEURS POUR CITERNES SEMI-REMORQUES GPL DE CAPACITÉ DE 57M3 CHACUNE. |
| | Nature de prestation | N/A |
| | Date de cloture | N/A |

| | | |
|-----------|-----------------------------|---|
| 20 | Reference | 1711/CW/DG/DAJM/CIPM/2023 DU29/12/2024 Lire |
| | Titre/objet | DECISION N° 1711/CW/DG/DAJM/CIPM/2023 DU29/12/2024 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°_000012/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2023 DU 05/12/2023 POUR LA FOURNITURE DE SERVICES D'ENTRETIEN DES LOCAUX ET ESPACES VERTS A LA CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION (CAMWATER) EN QUATRE (04) LOTS. |
| | Nature de prestation | Services et Prestations Intellectuelles |
| | Date de cloture | N/A |

| | | |
|-----------|-----------------------------|--|
| 21 | Reference | /CW/DG/2023 du 29/12/2024 Lire |
| | Titre/objet | COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ COM N°: _____/CW/DG/2023 DU 29/12/2024 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DE APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°000012/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2023 DU 05/12/2023 POUR LA FOURNITURE DE SERVICES D'ENTRETIEN DES LOCAUX ET ESPACES VERTS A LA CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION (CAMWATER) EN QUATRE (04) LOTS. |
| | Nature de prestation | Services et Prestations Intellectuelles |
| | Date de cloture | N/A |

| | | |
|-----------|-----------------------------|---|
| 22 | Reference | 1712/CW/DG/DAJM/CIPM/2023 DU 29/12/2023 Lire |
| | Titre/objet | DECISION N°1712/CW/DG/DAJM/CIPM/2023 DU 29/12/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE L' APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°000011/AONO/CAMWATER/CIPM/2023 DU 05/12/2023 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES DE SECURITE ET DE GARDIENNAGE A LA CAMWATER (EN 04 LOTS). |
| | Nature de prestation | Services et Prestations Intellectuelles |
| | Date de cloture | N/A |

| | | |
|-----------|-----------------------------|---|
| 23 | Reference | CW/DG/2023 du 29/12/2023 Lire |
| | Titre/objet | COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ COM N°: _____/CW/DG/2023 DU 29/12/2023 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DE L' APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°000011/AONO/CAMWATER/CIPM/2023 DU 05/12/2023 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES DE SECURITE ET DE GARDIENNAGE A LA CAMWATER (EN 04 LOTS). |
| | Nature de prestation | Services et Prestations Intellectuelles |
| | Date de cloture | N/A |

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5E (KOTO)

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°023/AONO/CAD5/CIPM/2023 DU 27/12/2023 CONTROLE TECHNIQUE ET SOUSCRIPTION D'UNE
COMPAGNIE D'ASSURANCE MALADIE EN FAVEUR DES MEMBRES DE L'EXECUTIF, DES CONSEILLERS
MUNICIPAUX, DU PERSONNEL ET DE LEURS CONJOINT(E)S DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE
DOUALA 5EME FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE DE DOUALA 5EME - EXERCICE 2024**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Douala 5e, Autorité contractante, lance un avis d'Appel d'offres National Ouvert, relatif au contrôle technique et souscription d'une compagnie d'assurance maladie en faveur des membres de l'exécutif, des conseillers municipaux, du personnel et de leurs conjoint(e)s de la commune d'arrondissement de Douala 5e.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres portent sur le contrôle technique et la souscription des polices d'assurances maladie, assistance, en faveur des membres de l'exécutif, des conseillers municipaux, du personnel et de leurs conjoint(e)s. La consistance de ces prestations est détaillée dans les Termes de Référence (TDR) du présent DAO.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de :

| N° lot | Coût prévisionnel par lot en FCFA TTC |
|--------|--|
| Lot 1 | 15 000 000 (Quinze millions francs cfa) |
| Lot 2 | 75 000 000 (Soixante-quinze millions francs cfa) |

4. Allotissement

Les prestations sont subdivisées en deux (02) lots ci-après définis :

| N° lot | Description |
|--------|--|
| Lot 1 | membres de l'exécutif, des conseillers municipaux et leurs conjoints (e) |
| Lot 2 | personnel communal et de leurs conjoint(e)s. |

NB : Un même Soumissionnaire peut être adjudicataire de plus d'un (01) lot

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises locales de droit Camerounais.

6. Financement

Les prestations objet du present Appel d'Offres sont financees par le Budget de la Mairie de Douala 5eme, Exercices 2024.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut etre consulte aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, a l'adresse ci-après : Commune d'Arrondissement de Douala 5, Service des marchés : porte 309

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut etre retire aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, au service du marche de la Commune de Douala 5eme porte 309 contre presentation d'un reçu de versement de la somme non remboursable de quatre-vingt.dix mille (**90 000**) **FCFA** payable dans les caisses de la recette municipale. Cette quittance devra identifier le payeur comme representant de l'entreprise ou desireuse de participer l'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre redigee en franglais et/ou en anglais en neuf (09) exemplaires dont une (01) original et huit (08) copies marques comme tels, devra parvenir contra récépissé au service des marchés au plus tard le **22/01/2024 à 12 heures** précises, heure locale et devra porter la mention suivante

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°023/AONO/CAD5/CIPM/2023 DU 27/12/2023 CONTROLE TECHNIQUE ET SOUSCRIPTION D'UNE COMPAGNIE D'ASSURANCE MALADIE EN FAVEUR DES MEMBRES DE L'EXECUTIF, DES CONSEILLERS MUNICIPAUX, DU PERSONNEL ET DE LEURS CONJOINT(E)S DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5EME
FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE DE DOUALA 5EME - EXERCICE 2024
Financement : Budget de la Commune de Douala 5eme
« A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

10. Delai de Livraison

Le Mai maximum prevu par le Maitre d'Ouvrage pour la realisation des prestations objet du present appel d'offres est de douze (12) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, cheque soumissionnaire doit joindre à ses pieces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, précisant:

| N° lot | Montant des cautions en FCFA |
|--------|-----------------------------------|
| Lot 1 | 300 000 (Trois cent mille) |
| Lot 2 | 1 500 000 (Un million cinq mille) |

et valable pendant trente (30) au delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Chaque Offre doit etre redigee en franglais ou en anglais, et presentee en un pli unique contenant trois sous plis (un pour les volumes administratifs, un pour les volumes techniques et un pour les volumes financiers), qui doivent contenir eux-memes chacun, deux sous-paquets, soit un pour l'original et un pour les copies. Les sous-plis et les sous-paquets doivent etre fermes et scenes, avec la composition et les mentions telles qu'indiquees dans le RPAO

Elles devront obligatoirement dater de mains de trois (03) mois precedent la date originale de depot des offres ou avoir ete etablies posterieurement a la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplete conformement aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera deciee irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission delivree par une Banque de premier ordre agreee par le Ministere charge des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux (02) temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **22/01/2024 à partir de 13 heures** précises, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune d'Arrondissement de Douala 56me, dans sa salle de réunions sise au 3e étage. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix d'oment mandatée et ayant une parfaite connaissance de l'Offre.

L'ouverture des offres financières des soumissionnaires techniquement qualifiés se fera à une date ultérieure.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Ces critères entraînent le rejet de l'offre du soumissionnaire.

- Pièces administratives requises non produites dans les Ma's réglementaires (48h) en originaux ou en copies certifiées conformes;
- Absence de la caution de soumission ;
- Absence de l'offre témoin ;
- Absence des termes de références (TDR) et Ca-hier des Clauses Administratives Particulières par-aphes signés et cachetés ;
- Fausse déclaration, substitution ou falsification des pièces;
- Offre technique et/ou financière incomplète(s); Non-respect du modèle des pièces du Dossier d'Appel d'Offres (DAO);
- Déficit de couverture des engagements réglementés pour chacun des exercices 2020, 2021 et 2022 Note technique inférieure à 80 points sur 100; Absence d'agrément du Ministère en charge des Finances pour pratiquer les opérations d'assurances dans la branche concernée ; Absence de l'attestation d'adhésion aux dispositions du Code CNA ;
- Absence de l'agrément du Responsable designé du soumissionnaire par le Ministère en charge des Finances ;
- Proposition technique comportant une information
- financiers ;
- Chiffre d'affaires cumulé dans les branches 1, 2 et 18 de l'Article 328 du Code CIMA inférieur à 500 000 000 FCFA au cours des exercices 2020, 2021 et 2022 (accompagné de l'accuse de réception des impôts) ;
- Absence des états C4, C10 et C11 des exercices, 2020, 2021 et 2022

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur

| Critères | Notation (points) |
|---|-------------------|
| Presentation generale de l'offre | 03 |
| Referentes generales du soumissionnaire | 08 |
| Referentes specifiques du soumissionnaire dans les branches 1, 2 et 18 de l'Article 328 du Code CIMA au cours des trois (03) dernières années | 12 |
| Description détaillée des garanties offertes | 14 |
| Modalité de mise en jeu des garanties | 12 |
| Couverture des engagements réglementés : moyenne des exercices 2020, 2021 et 2022 (Etat C4) | 20 |
| Couverture de la marge de solvabilité : moyenne des exercices 2020, 2021 et 2022 (Etat C11) | 18 |

| | |
|--|-----|
| Cadence de règlement des sinistres au cours des trois (03) dernières années (Etat C10.c Tableau D) | 08 |
| Traités de réassurance | 05 |
| | 100 |

15. Attribution

Pour chaque lot, l'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel aux stipulations du Dossier d'Appel d'Offres, disposant de capacités technique et financière requises pour exécuter le marché de manière satisfaisante et dont l'offre aura été évaluée le mieux disante en incluant le cas échéant, les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la porte 309 au siège de la Mairie :

Denonciation en cas de corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un « SMS » aux numéros suivants : 673 205 725 1699 370 748.

DOUALA le 27 Décembre 2023

Le MAIRE

MFEUNGWANG Richard

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5E (KOTO)

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°025/AONO/CAD5/CIPM/2023 DU 29/12/2023 POUR LES ACTIVITES DE GARDIENNAGE, DE SURVEILLANCE ET DE CONTROLE DES ACCES A L'IMMEUBLE SIEGE DE LA MAIRIE, LA FOURRIERE MUNICIPALE ET LA RESIDENCE DU MAIRE

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Douala Seine lance l'Appel d'Offres pour les activités de gardiennage, de surveillance et de contrôle des accès à l'immeuble siège de la Mairie, la fourrière municipale et la résidence du Maire.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente consultation portent sur les activités de gardiennage, de surveillance et de contrôle des accès à l'immeuble siège de la Mairie, la fourrière municipale et la résidence du Maire, pour le compte de l'exercice 2024.

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel de cette prestation est de **35 000 000 F CFA TTC**.

4. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte aux entreprises de gardiennage de droit camerounais agréées pour cette activité selon la réglementation en vigueur.

5. Financement

Les prestations objets de la présente consultation seront financées par le Budget de Fonctionnement de la Commune de Douala 5eme, Exercice 2024.

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie porte 309 (Service des Marchés Publics), B.P. 10171 Douala, dès la publication du présent Avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Mairie (porte 309, Service des Marchés Publics), B.P. 10 171 Douala, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **quarante mille (40 000) F CFA**, à la Recette Municipale. Cette quittance devra préciser la référence de l'Avis Appel d'Offres ainsi que le nom de l'entreprise ou du groupement achetant le DAO.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en neuf (09) exemplaires dont l'original et huit (08) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Mairie (Service des Marchés Publics ports 309), au plus tard le **24/01/2024 à 12h 00min** et devra porter la mention :

**« Appel d'Offres National Ouvrte
N° 025/AONO/CADS/CIPM/2023 du 28/12/2023**

**Pour les activités de gardiennage, de surveillance et de contrôles des accès à l'immeuble siège de la Mairie, la fourrière municipale et la résidence du Maire, pour le compte de l'exercice 2024.
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

9. Délai de Livraison

Le délai d'exécution de cette prestation s'étale sur douze (12) mois à compter de la notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.

Le lieu d'exécution :

- L'IMMEUBLE SIÈGE DE LA MAIRIE,
- LA FOURRIÈRE MUNICIPALE
- ET LA RÉSIDENCE DU MAIRE

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant de **700 000 (sept cent mille) F CFA**.

Cette caution sera établie par un organisme financier ou un établissement bancaire de son ordre agréé par le Ministre chargé des Finances et dont la liste figure en pièce 9 de ce dossier. Elle devra être valable (120) cent vingt jours à compter de la date limite de recevabilité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du Dossier Administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'Autorité Administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

L'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme financier ou un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministre chargé des Finances entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives et des offres Techniques et financières aura lieu le **24/01/2024 à 13h 00min** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Mairie siégeant dans la salle de réunion. Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une bonne connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

Critères de dévaluation

L'évaluation des offres se fera selon le mode binaire (oui ou non).

Critères éliminatoires

1. Fausse déclaration ou pièces falsifiées.
2. Absence de la caution de soumission.
3. Absence ou non-conformité d'une des pièces du dossier administratif après 48h.
4. Absence d'une déclaration sous l'honneur attestant du non abandon d'un marché public au cours des trois (03) dernières années et de son absence sur la liste des entreprises défaillantes émise par le Ministère des Marchés Publics.
5. Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière.
6. Absence de preuve d'avoir effectué au cours des trois dernières années (2020 -2022) au moins un marché public sur les activités de gardiennage pour un montant cumulé supérieur ou égal à la moitié du montant prévisionnel (photocopie de la première page et de la dernière page du marché public + PV de réception correspondant).
7. Absence de preuve que le chef d'équipe ait au moins un 13F.1°C ou équivalent (copie certifiée conforme (original du diplôme ou de l'attestation de réussite).
8. Absence de preuve que l'entreprise dispose d'une convention avec un livreur de travail agréé qui suit le personnel utilisé.
9. Absence de l'agrément pour l'exercice de l'activité de gardiennage signé par le Président de la République.
10. Non satisfaction d'au moins 4 des 5 critères essentiels.

Critères essentiels

- Présentation de l'offre : Pièces rangées dans l'ordre prescrit par le RPAO, Documents séparés par des intercalaires de couleur autre que le blanc, Offre reliée sur toute la longueur de la feuille.
- Transport et communication : preuve de propriété d'un pick-up et de disposer d'une flotte téléphonique.
- Visite de site et méthodologie (Déclaration sous l'honneur d'avoir visité la Mairie, la fourrière municipale, et la résidence du Maire et note méthodologique d'exécution des prestations).
- Chiffres d'affaires : preuve d'un chiffre d'affaires cumulé des trois dernières années (2020-2022) supérieur ou égal à 50 000 000 F CFA.
- Preuves d'acceptation des conditions du marché : Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) et les Termes de Références (TDR) paraphés sur toutes les pages, et sur les dernières pages signés et datés.
- Pour être éligible à l'évaluation financière, le soumissionnaire doit satisfaire à tous les critères éliminatoires.

Mode de sélection

Le mode de sélection est la sélection au moindre coût

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant satisfait aux critères éliminatoires et dont l'offre sera évaluée la moins disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Douala 5ème (Service des Marchés Publics, porte 309), Tel : 233 47 15 87.

DOUALA le 29 Décembre 2023

Le MAIRE

MFEUNGWANG Richard

HOPITAL GENERAL DE DOUALA

DECISION N°001/D/HGD/DG/DTH/SMP/2024 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSE APRES APPEL D'OFFRES N°001/AONO/HGD/CIPM/2024 DU 01ER DECEMBRE 2023 POUR LES SERVICES D'ENTRETIEN DES LOCAUX ET ESPACES VERTS HOSPITALIERS À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD), POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE 2024.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE DIRECTEUR GENERAL L'HOPITAL GENERAL DE DOUALA,**

Vu La Constitution.

Vu La loi N°2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des établissements publics.

Vu La loi N°2018/011 du 11 juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun.

Vu La loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques.

Vu La Loi N°2023/019 du 19 décembre 2023 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2024.

Vu Le décret N°2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret N°2018/190 du 02 mars 2018.

Vu Le décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics.

Vu Le décret N°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP.

Vu Le décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics.

Vu La décision N°123/DIR-GEN/HGD/07/2019 du 03 Juillet 2019 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de l'Hôpital Général de Douala, modifiée par décision N°186/DIR-GEN/HGD/10/2019.

Vu L'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence N°001/AONO/HGD/CIPM/2024 du 01 Décembre 2023.

Vu La lettre de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de l'Hôpital Général de Douala datée du 29 Décembre 2023 portant proposition d'attribution.

DECIDE :

Article 1^{er}.- L'entreprise ci-après a été retenue comme attributaire du marché relatif à la consultation suscitée :

| Maître d'Ouvrage | Entreprise attributaire | Montant TTC en F CFA | Délai |
|---|--|----------------------|-----------------|
| Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Douala | AFRICA WORKS Sarl, B.P. : 3022 Douala | 27 998 368 | Douze (12) mois |

Article 2.-La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

DOUALA le 29 Décembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NAMME LUMA HENRY

AGENCE NATIONALE DE RADIOPROTECTION

ADDITIF N°0001/A/ANRP/CIPM/2023 DEMANDE DE COTATION N°0003/DC/ANRP/CIPM/2023 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES DE GARDIENNAGE AU SIÈGE DE L'ANRP ET DANS SES ANTENNES RÉGIONALES

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

| 1 | Critères d'évaluation |
|---|---|
| | <p>Au lieu de ...</p> <p>L'évaluation des offres se fera en trois étapes :</p> <p>Première étape : vérification de la conformité des pièces administratives de chaque soumissionnaire ;</p> <p>Deuxième étape : évaluation technique des offres administrativement conformes ;</p> <p>Troisième étape : analyse des propositions financières des soumissionnaires dont les offres ont été reconnues techniquement et administrativement conformes.</p> <p>16. Critères éliminatoires <i>Il s'agit notamment:</i></p> <ul style="list-style-type: none">- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative 48 heures après l'ouverture des plis ;- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;- Absence d'un prix unitaire quantifié ;- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis (article 92 du Code des Marchés Publics) ;- Non-conformité aux spécifications techniques du dossier de consultation. <p>17. Mode d'attribution A l'issue de l'analyse financière, le soumissionnaire dont l'offre est conforme pour l'essentiel aux prescriptions du descriptif technique et qui présente l'offre de prix la moins disante sera retenu.</p> |
| | <p>Lire plutot</p> <p><i>Il s'agit notamment:</i></p> <ul style="list-style-type: none">- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative 48 heures après l'ouverture des plis ;- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;- Absence d'un prix unitaire quantifié ;- Absence ou non-conformité de la caution de soumission à l'ouverture des plis (article 103 de la Circulaire relative à l'application du Code des Marchés Publics) ;- Non-conformité aux spécifications techniques du dossier de consultation. <p>Pièce IV: Projet de lettre-commande Article 6 : Textes généraux applicables Ajouté le texte suivant :</p> <ul style="list-style-type: none">- Circulaire n°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics <p>Le reste sans changement.</p> |

YAOUNDE le 29 Décembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

SIMO AUGUSTIN

HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA

ADDITIF N°002 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 01/24/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2023 DU 12/12/2023 POUR LES SERVICES DE NETTOYAGE ET D'ENTRETIEN AU SEIN DE L'HOPITAL GYNECO OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA EXERCICE 2024.FINANCEMENT : BUDGET HGOPED 2024COUT PREVISIONNEL : 99 000 000 F CFACAUTION DE SOUMISSION : 1.980. 000 FCFADUREE D'EXECUTION DES PRESTATIONS : DOUZE MOIS CALENDAIRES (12)COAT D'ACHAT DU DAO : 100 000 (CENT MILLE) F CFA A VERSER DANS LE COMPTE CAS ARMPOBJET : MODIFICATION DE LA DATE D'OUVERTURE DES PLIS

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

| 1 | Remises des offres |
|---|---|
| | <p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (7) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels devra parvenir au Service des Marchés de HGOPED à Douala (Yassa) Tel : 233 504 300 / 233 504 309 au plus tard le 03/01/2023 à 12 H 00, heures locale et devra porter la mention :</p> <p style="text-align: center;">APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 001/24/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2023 DU 12/12/2023 POUR LES SERVICES DE NETTOYAGE ET D'ENTRETIEN A L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</p> |
| | <p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (7) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels devra parvenir au Service des Marchés de HGOPED à Douala (Yassa) Tel : 233 504 300 / 233 504 309 au plus tard le 16/01/2023 à 12 H 00, heures locale et devra porter la mention :</p> <p style="text-align: center;">APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 001/24/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2023 DU 12/12/2023 POUR LES SERVICES DE NETTOYAGE ET D'ENTRETIEN A L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</p> |

| 2 | Ouverture des Plis |
|---|---|
| | <p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps au cours d'une même session. L'ouverture des offres (administratives techniques et financières) aura lieu le 03/01/2023 à 13 heures précises, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'HGOPED dans la salle des actes de l'HGOPED.</p> |
| | <p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps au cours d'une même session. L'ouverture des offres (administratives techniques et financières) aura lieu le 16/01/2023 à 13 heures précises, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'HGOPED dans la salle des actes de l'HGOPED.</p> |

DOUALA le 2 Janvier 2024

Le DIRECTEUR

TIENCHEU MONKAM Jean Bertin

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5E (KOTO)

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°024/AONO/CAD5/CIPM/2023 DU 28/12/2023 RELATIF A L'ENTRETIEN, NETTOYAGE PERMANENT ET
JOURNALIER DES BATIMENTS DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5. FINANCEMENT :
BUDGET DE LA COMMUNE DE DOUALA 5EME — EXERCICE 2024**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
61 430

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Douala 5 Autorite contractante, lance un avis d'Appel d'offres National Ouvert, pour l'entretien et le nettoyage permanent et journalier des Batiments de la Commune de Douala 5eme.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres comprennent l'entretien, nettoyage permanent et journalier des Betiments notamment : le balayage, le lavage, le lustrage des sols, murs, fenêtres et meubles des sites à nettoyer.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de :

| N° lot | Cout previsionnel par lot en FCFA TTC |
|--------|--|
| Lot 1 | 26 000 000 (Vingt millions francs cfa) |
| Lot 2 | 10 000 000 (Dix millions francs cfa) |

4. Allotissement

Les prestations sont subdivisées en deux (02) lots ciapres definis

| N° Lot | Description |
|--------|---|
| Lot 1 | Le betiment principal de l'immeuble siege de la Commune d'Arrondissement de Douala %me. |
| Lot 2 | La Salle polyvalente Frangoise FONING TSOBGNY de la Commune d'Arrondissement de Douala 5eme |

NB : Un merne Soumissionnaire peut etre adjudicataire de plus d'un (01) lot.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte toutes les entreprises locales de droit Camerounais.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget de la Mairie de Douala 5eme, Exercices **2024** sur la ligne d'imputation n° .61 430

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, à l'adresse ci-après : Commune d'Arrondissement de Douala 5eme Service des marchés : porte 309

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, au service du marché de la Commune de Douala 5eme porte 309 contre présentation d'un reçu de versement de la somme non remboursable de quarante mille (40 000) **FCFA** payable dans les caisses de la recette municipale. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'entreprise ou desiruse de participer à l'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français et/ou en anglais en neuf **(09) exemplaires** dont une (01) original et huit (08) copies marquées comme tels, devra parvenir contre récépissé au service des marchés au plus tard le **23/01/2024 à 12 heures précises, heure locale** et devra porter la mention suivante

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°024/AONO/CAD5/CIPM/2023 DU 28/12/2023
RELATIF A L'ENTRETIEN, NETTOYAGE PERMANENT ET JOURNALIER DES BATIMENTS DE LA COMMUNE
D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5.
Financement : Budget de la Commune de Douala 5eme — Exercice 2024
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de **douze (12) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. recisant :

| N° lot | Montant des cautions en FCFA |
|--------|---------------------------------|
| Lot 1 | 520 000 (Cinq cent vingt mille) |
| Lot 2 | 200 000 (Deux cent mille) |

et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Chaque Offre doit être rédigée en français ou en anglais, et présentée en un pli unique contenant trois sous-OS (un pour les aspects techniques et un pour les volumes financiers), qui doivent contenir eux-mêmes chacun, deux sous-paquets, soit un pour les aspects techniques et un pour les volumes financiers. Les sous-paquets doivent être fermés et scellés, avec la composition et les mentions telles qu'indiquées dans le RPAO. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de l'appel d'offres ou avoir été établies avant la date de l'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de caution de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux (02) temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le [] locale par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune d'Arrondissement de Douala 56me, dans [] soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment [] l'Offre.

L'ouverture des offres financières des soumissionnaires techniquement qualifiés se fera à une date ultérieure.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation du dossier se fera sur la base des critères éliminatoires et essentiels ci-après :

Critères éliminatoires

Ces critères entraînent le rejet de l'offre du soumissionnaire. -

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis;
- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après 48 heures;
- Fausses déclarations ou falsifications de pièces ; Absence d'un prix unitaire quantifié;
- Absence de deux références en prestation de similaires (maintenance et nettoyage) d'un montant cumulé de 30.000.000 F CFA;
- Non-respect de deux (02) critères essentiels ;
- Présence dans le répertoire des entreprises défaillantes publiées par l'ARMP
- Absence de la déclaration sur l'honneur de non-abandon de chantier sur les trois dernières années

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur:

- Chiffre d'affaires Oui/Non;
- Références du soumissionnaire Oui/Non;
- Moyens logistiques Oui/Non;
- Méthodologie et organisation Oui/non
- Preuve d'acceptation des conditions du contrat Oui/Non.
- Capacité financière

15. Attribution

Un même soumissionnaire peut être adjudicataire des deux (02) lots.

Pour chaque lot, l'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme par [] d'Offres, disposant de capacités technique et financière requises pour exécuter le marché de manière satisfaisante et dont l'offre [] cas échéant, les rabais proposés.

Un soumissionnaire peut être attributaire des deux (02) lots.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la porte 309 au siège de la Mairie

Denonciation en cas de corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un « SMS » aux []

HOPITAL GENERAL DE DOUALA

COMMUNIQUE N°002/C/HGD/DG/DTH/SMP/2024 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSE APRES APPEL D'OFFRES N°003/AONO/HGD/CIPM/2024 DU 01ER DECEMBRE 2023 POUR LA MAINTENANCE ET L'EXPLOITATION DE L'UNITÉ DE PRODUCTION D'OXYGÈNE À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD).

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Douala communique :

Par décision N°002/D/HGD/DG/DTH/SMP/2024 du 29 Décembre 2023, l'entreprise ci-après a été retenue comme attributaire du marché relatif à la consultation suscitée :

| Maître d'Ouvrage | Entreprise attributaire | Montant TTC en F CFA | Délai |
|---|---|-----------------------------|-----------------|
| Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Douala | METROCALIB Sarl, B.P. : 6471 Yaoundé | 49 500 000 | Douze (12) mois |

Ladite entreprise est invitée à bien vouloir prendre attache avec l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics), afin de procéder sous quinzaine à la souscription du projet de marché relatif à cette commande, en vue de sa contractualisation.

DOUALA le 29 Décembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NAMME LUMA HENRY

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

COMMUNIQUE N°040/C/DG/CM-SCDP/2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°024/AONO/DG/DAJCA/CIPM-SCDP/2023 DU 18 OCTOBRE 2023 RELATIF À LA SOUSCRIPTION DES POLICES D'ASSURANCES DÉCÈS CADRES (LOT 1), À LA SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DES DÉPÔTS PÉTROLIERS (SCDP) ;

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DES DÉPÔTS PÉTROLIERS (SCDP) /MAÎTRE D'OUVRAGE, COMMUNIQUE :

Conformément à la proposition d'attribution de la CIPM-SCDP portant sur l'Appel d'Offres susvisé, les résultats de ladite consultation se présentent comme suit :

| Rang | Soumissionnaire | Note Globale sur 100 | Montant TTC Proposé (en F CFA) | Délai d'exécution | Observations |
|------|--|-------------------------|--------------------------------------|---------------------------|--------------------------------------|
| 1 | ACTIVA VIE S.A BP : 12970 Douala Tel : 233 43.45.03 | 84/100 | 20 241 578 | Vingt Quatre (24) Mois | Accord suite aux négociations |

Le Directeur Général **ACTIVA VIE S.A, BP : 12970 Douala, Tel : 233 43.45.03**, est invité à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction Générale (Cellule des Marchés) pour établissement du marché correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires dudit Appel d'Offres sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

DOUALA le 26 Décembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

DECISION D'ATTRIBUTION N°040/DA/DG/CM-SCDP/2023

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

- Le Directeur Général de la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers (SCDP)/Maître d'Ouvrage,
- Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;
 - Vu la loi n°2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;
 - Vu le décret n°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
 - Vu la circulaire n°00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'état et des autres entités publiques pour l'exercice 2023 ;
 - Vu la résolution n°08/12 du 28 février 2023 du Conseil d'Administration portant désignation du Président, des membres et du Secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés de la SCDP ;
 - Considérant le Dossier d'Appel D'offres National Ouvert N°_024_/AONO/DG/DAJCA/CIPM-SCDP/2023 du 18 octobre 2023 relatif à la souscription des polices d'assurances décès cadres (lot 1), à la Société Camerounaise Des Dépôts Pétroliers (SCDP).
 - Considérant la proposition d'attribution signée par le Président de la CIPM-SCDP.

DECIDE :

Article 1^{er} : L'entreprise ci-après est désignée adjudicataire du Marché relatif à la souscription des polices d'assurances décès cadres (lot 1), à la Société Camerounaise Des Dépôts Pétroliers (SCDP) ;

| Rang | Soumissionnaire | Note Globale sur 100 | Montant TTC Proposé après Négociation (en F CFA) | Délai d'exécution | Observations |
|------|---|-------------------------|--|---------------------------|----------------------------------|
| 1 | ACTIVA VIE S.A BP : 12970Douala Tel : 233 43.45.03 | 84/100 | 20 241 578 | Vingt Quatre (24) Mois | Accord suite aux négociations |

Article 2 : Le Directeur Général de ladite entreprise ayant pris part à ladite consultation est prié de se présenter à la Direction Générale de la SCDP (Cellule des Marchés) pour recevoir notification de la présente décision.

DOUALA le 26 Décembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

AGENCE NATIONALE DE RADIOPROTECTION

DECISION N°0009/ANRP/DAAF/SBMP/BM DU 29 DECEMBRE 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0004/AONO/ANRP/CIPM/2023 DU 01 NOVEMBRE 2023 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLOTURE DE L'ANTENNE REGIONALE ANRP DU SUD-OUEST.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Vu



Vu

La Constitution ;

La loi n°2017/010 du 12 Juillet 2017 portant statut général des établissements publics;

La loi n°2018/011 du 11 juillet 2018 portant Code de transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun ;

La loi n°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques;

La loi n°2019/012 du 19 juillet 2019 portant cadre général de sureté radiologique et nucléaire, de sécurité nucléaire, de responsabilité civile et de l'application des garanties ;

La loi N°2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;

Le décret n° 2002/250 du 31 octobre 2002 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence Nationale de Radioprotection ;

Le décret n° 2010/024 du 28 janvier 2010 portant nomination du Directeur général de l'Agence Nationale de Radioprotection ;

Le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Le décret N°2012/075 du 08 mars 2012, portant organisation du Ministère des Marchés Publics en ses termes non contraires au Code des Marchés Publics ;

Le décret N°2012/76 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP;

Le décret N°2002/250 du 31 Octobre 2002 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence Nationale de Radioprotection;

La circulaire N°00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023 ;

La décision N°0035/ANRP/DAAF/SBMP du 31 janvier 2022 portant modification de la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'Agence Nationale Radioprotection (ANRP), constatée par décision n°00103/ANRP/DAAF/SBMP du 02 avril 2020 ;

L'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°0004/AONO/ANRP/CIPM/2023 du 01 Novembre 2023 ;

Le Budget de l'Agence Nationale de Radioprotection (ANRP) pour l'exercice 2023 ;

la lettre N°0017/L/PDT/CIPM/ANRP du 13 Décembre 2023 du Président de la CIPM/ANRP, portant proposition d'attribution.



DECIDE :

ARTICLE 1^{er}

–GLOBAL PROCUREMENT SERVICES, BP : 2442 DAOUALA, est attributaire de la lettre-commande relative à l'Appel d'Offres susmentionné pour un montant de 33 989 996 (trente-trois millions neuf cent quatre-vingt-neuf mille neuf cent quatre-vingt-seize) francs CFA TTC et un délai d'exécution de trois (03) mois ;

ARTICLE 2 - La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 29 Décembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

SIMO AUGUSTIN

CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY

DEMANDE DE COTATIONN° 000240/DC/CCAA/CIPM/2023 DU 27 DEC 2023 POUR L'AMENAGEMENT DE LA SALLE DES ARCHIVES DE LA CCAA.(EN PROCEDURE D'URGENCE)MAÎTRE D'OUVRAGE : LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY (CCAA)AUTORITÉ CONTRACTANTE :LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY (CCAA)FINANCEMENT : BUDGET DE LA CCAA EXERCICES 2023 ET 2024ORIGINE DU FINANCEMENT :FONDS PROPRESIMPUTATION BUDGÉTAIRE : TÂCHE : 4030 4001 LIGNE : 222 100

FINANCEMENT

BUDGET AUTONOME (BA) , FINANCEMENT : BUDGET DE LA CCAA EXERCICES 2023 ET 2024

IMPUTATION

IMPUTATION BUDGÉTAIRE : TÂCHE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA) lance une consultation en vue de l'aménagement de la salle des archives de la CCAA.

2. Consistance des prestations

Les prestations consistent à :

- déplacer les archives et stocker provisoirement sans bouleverser celles-ci dans un endroit indiqué ;
- sécuriser les documents à archiver sans les dégrader ;
- démonter méthodiquement les rayonnages en matériaux provisoires existants ;
- installer les rayonnages métalliques commandés en respectant les méthodes et les standards dynamiques et efficaces ;
- remettre les archives déplacées sur les nouveaux rayonnages en respectant leur emplacement initial et,
- remettre les lieux en l'état en termes de sécurité et d'hygiène.

L'entreprise attributaire exécutera ses prestations en collaboration avec l'équipe du service en charge des archives de la CCAA à l'effet d'atteindre les résultats attendus.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **vingt-trois millions neuf cent soixante-dix-neuf mille sept cent vingt (23 979 720) francs CFA.**

4. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte aux prestataires exerçant sur le territoire national et spécialisés dans le domaine du rayonnage intérieur et ou dans l'archivage.

5. Financement

Les prestations objet de la présente consultation sont financées par le budget de la CCAA des exercices 2023 et suivants, sur **la tâche 40304001 et la ligne 222 100.**

6. Consultation du Dossier

La Demande de Cotation physique peut être consultée aux heures ouvrables à la CCAA (Direction Générale - Sous-Direction des Marchés), BP 6998 Yaoundé, téléphone : (237) 222 30 30 90 ; 222 30 47 66, fax : 222 30 33 62, e-mail : contact@ccaa.aero, et la **version électronique** sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.ccaaaero.cm>

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Direction Générale de la Cameroun Civil Aviation Authority (CCAA) Direction technique (Sous-direction des Marchés) sise à la Base Aérienne 101 de Yaoundé, (Téléphone 655 95 25 24) dès publication du présent avis, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) FCFA** au compte n° 33598860001 94 intitulé CAS-ARMP domicilié dans toutes les agences BICEC.

1. Taille et format des fichiers

Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

5 MO pour l'Offre Administrative ;

15 MO pour l'Offre Technique ;

5 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

Format PDF pour les documents textuels ;

JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais.

- Pour la soumission hors ligne, l'offre en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Direction Générale de la Cameroun Civil Aviation Authority (CCAA), Direction technique (Sous-direction des Marchés Publics), sise à la Base Aérienne 101 de Yaoundé au plus tard le **29 janvier 2024 à 14 heures** et devra porter la mention :

« **DEMANDE DE COTATION n° 000240/DC/CCAA/CIPM/2023 DU 27 DEC 2023 RELATIVE A L'AMENAGEMENT DE LA SALLE DES ARCHIVES DE LA CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY (CCAA)**

FINANCEMENT : BUDGET DE LA CCAA, EXERCICE 2023 ET SUIVANTS

REFERENCES BUDGETAIRES : TÂCHE 40304001 / LIGNE 222 100

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

-Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le **29 janvier 2024 à 14 heures**. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus des références de la consultation dans les délais impartis.

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de quatre (04) mois.

1. Mode de soumission

Le mode de soumission pour cette soumission est : **en ligne ou hors ligne**. Il n'est pas autorisé de soumissionner en ligne et hors ligne en même temps.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **479 594 (quatre cent soixante-dix-neuf mille cinq cent quatre-vingt-quatorze) Francs CFA**, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 de la consultation. Ladite caution doit être valable pendant quatre-vingt-dix (90) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la Consultation. Elles devront être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres et avoir été établies postérieurement à la signature de l'Avis de Consultation. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier de la Consultation sera déclarée irrecevable notamment l'absence de caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances ou le non-respect des modèles du dossier de consultation, entraînera le rejet de l'offre.

12. Ouverture des Plis

l'ouverture des plis se fera en un (01) seul temps. L'ouverture des enveloppes administratives, techniques et financières aura lieu le **29 janvier 2024 à 15 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la CCAA dans la salle des conférences dudit établissement sis à la Base Aérienne 101 de Yaoundé. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix, munie d'un mandat et ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

15.1 Critères éliminatoires

| N° | Désignation des critères | Oui/non |
|----|---|---------|
| 1 | Absence d'une pièce administrative ou pièce administrative non conforme dans les 48 heures après l'ouverture des offres | |
| 2 | Fausse déclaration ou pièces falsifiées | |
| 3 | Présence d'une déclaration financière dans l'offre administrative ou technique | |
| 4 | Absence d'un prix dans le Bordereau des Prix Unitaires (BPU) et/ou le Bordereau Quantitatif et Estimatif (BQE) | |
| 5 | Absence de la caution de soumission | |
| 6 | Note technique inférieure à 14/16 | |
| 7 | Absence de la copie de sauvegarde en cas de dysfonctionnement de la plateforme COLEPS | |

15.2 Critères essentiels

Les critères essentiels portent sur :
 présentation générale de l'offre ;
 périmètre du besoin et,
 qualification du personnel.

Seules les offres techniques ayant obtenu une note supérieure ou égale à 14/16 OUI seront éligibles à l'analyse financière.

a) Présentation générale de l'offre

| N° | DESIGNATION | Pertinence | | OBSERVATIONS |
|----|--|------------|-----|--------------|
| | | NON | OUI | |
| 1 | Nombre d'exemplaires des offres suffisant (07), avec page de garde portant la mention et la référence de l'appel d'offres | | | |
| 2 | Respect de l'ordre d'assemblage selon le sommaire (pièces listées doivent être séparées dans les onglets de couleur pour être facilement repérables) | | | |
| 3 | Existence d'un échancier pour la maintenance préventive sur une durée de six (06) mois | | | |
| 4 | Respect des délais d'exécution de 04 mois matérialisé par un planning prévisionnel d'exécution sur 04 mois. | | | |
| | TOTAL (04) | | | |

b) Périmètre du besoin



| N° | DESIGNATION | EXISTENCE | | OBSERVATIONS |
|---------------------------|--|-----------|-----|--------------|
| | | NON | OUI | |
| 1 | Compréhension des spécifications techniques et des termes de référence | | | |
| 2 | Présentation du planning d'exécution | | | |
| 3 | Méthodologie de travail efficiente | | | |
| 4 | Présence des prospectus du rayonnage métalliques à construire | | | |
| TOTAL (Sur 04 OUI) | | | | |

c) Qualification du personnel

| N° | Désignation | Notation (OUI/NON) |
|--------------|--|--------------------|
| 1 | Chef de mission | |
| 1.1 | Bac + 2 minimum dans le domaine de la gestion de la documentation ou la gestion des archives | OUI/NON |
| 1.2 | Avoir deux (02) années d'expérience opérationnelle dans la gestion des archives | OUI/NON |
| 1.3 | Avoir une expérience dans un projet de mise en place d'un système de gestion des archives | OUI/NON |
| 2 | Personnel clé | |
| 2.1 | Minimum baccalauréat ou diplôme équivalent | OUI/NON |
| 2.2 | Avoir deux (02) années d'expérience opérationnelle dans la gestion des archives | OUI/NON |
| 2.3 | Avoir une expérience dans un projet de mise en œuvre d'un système de gestion des archives | OUI/NON |
| Total | | ___/06 OUI |

16 Méthode de sélection de l'attributaire

L'attributaire sera sélectionné selon la méthode du "moins-disant"

14. Attribution

Le Directeur Général de la Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA), Maître d'Ouvrage, attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au dossier de consultation et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les remises proposées.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

15 Assistance technique

Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème lié à l'utilisation de la plateforme COLEPS, bien vouloir appeler aux numéros (+237) 222 238 155 / 222 235 669 ou écrire à l'adresse email dsi@minmap.cm

16 Dénonciation

Pour les actes contraires à la procédure réglementaire ou ayant trait à la fraude et à la corruption, bien vouloir saisir :

- la CONAC par son numéro vert gratuit 1517 ;
- le MINMAP aux numéros suivants : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48

17 Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la CCAA, (Direction Générale, Direction Technique (Sous-direction des Marchés Publics), BP : 6998 Yaoundé, téléphone: 237 222 30 30 90; 222 30 47 66, 691 12 04 63, fax: 222 30 33 62, e-mail : contact@cca.aero, ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>

YAOUNDE le 27 Décembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

ASSOUMOU KOKI Paule

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

DECISION D'ATTRIBUTION N° 038/DA/DG/CM-SCDP/2023

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers (SCDP)/Maître d'Ouvrage,

- Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;
- Vu la loi n°2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;
- Vu le décret n°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
- Vu la circulaire n°00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'état et des autres entités publiques pour l'exercice 2023 ;
- Vu la résolution n°08/12 du 28 février 2023 du Conseil d'Administration portant désignation du Président, des membres et du Secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés de la SCDP ;
- Considérant le Dossier d'Appel D'offres National Ouvert N°029/AONO/DG/DAJCA /CIPM-SCDP/2023 du 27 novembre 2023 relatif à la souscription de la police d'assurance maladie pour le personnel à la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers (SCDP).
- Considérant la proposition d'attribution signée par le Président de la CIPM-SCDP.
- Considérant le PV de négociation.

DECIDE :

Article 1^{er} : L'entreprise ci-après est désignée adjudicataire du Marché relatif à la souscription de la police d'assurance maladie pour le personnel à la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers (SCDP).

| Rang | Soumissionnaire | Note Globale sur 100 | Montant TTC Proposé (en F CFA) | Cout Prévisionnel TTC (en CFA) | Délai d'exécution |
|------|---|-------------------------|--------------------------------------|-----------------------------------|---------------------------|
| 1 | AXA CAMEROUN S.A BP : 4068 Douala Tel : 233 42.31.59 | 89,60/100 | 328 702 226 | 330 000 000 | Vingt Quatre (24) Mois |

Article 2 : Le Directeur Général de ladite entreprise ayant pris part à ladite consultation est prié de se présenter à la Direction Générale de la SCDP (Cellule des Marchés) pour recevoir notification de la présente décision.

DOUALA le 21 Décembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

DECISION D'ATTRIBUTION N° 041/DA/DG/CM-SCDP/2023[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers (SCDP)/Maître d'Ouvrage,

- Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;
- Vu la loi n°2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;
- Vu le décret n°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
- Vu la circulaire n°00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'état et des autres entités publiques pour l'exercice 2023 ;
- Vu la résolution n°08/12 du 28 février 2023 du Conseil d'Administration portant désignation du Président, des membres et du Secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés de la SCDP ;
- Considérant le Dossier d'Appel D'offres National Ouvert N°011/DCE/DG/DTEC/SDPEST/CSST//CIPM-SCDP/2023 du 27 novembre 2023 relatif à l'acquisition de trois (03) tracteurs pour citernes semi-remorques GPL de capacité de 57m3 chacune.
- Considérant la proposition d'attribution signée par le Président de la CIPM-SCDP.
- Considérant le rapport du comité ad hoc chargé de l'analyse des offres.

DECIDE :

Article 1^{er} : L'entreprise ci-après est désignée adjudicataire du Marché relatif à l'acquisition de trois (03) tracteurs pour citernes semi-remorques GPL de capacité de 57m3 chacune.

| Adjudicataire | Montant TTC (en F CFA) | Délai d'exécution |
|---|---|--------------------------|
| TRACTAFRIC MOTORS CAMEROUN S.A. BP : 4181 Douala-Cameroun Tel : 233 42.31.59 | 139 522 500 | Trois (03) Mois |

Article 2 : Le Directeur Général de ladite entreprise ayant pris part à ladite consultation est prié de se présenter à la Direction Générale de la SCDP (Cellule des Marchés) pour recevoir notification de la présente décision.

DOUALA le 26 Décembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

HOPITAL GENERAL DE DOUALA

DECISION N°002/D/HGD/DG/DTH/SMP/2024 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSE APRES APPEL D'OFFRES N°003/AONO/HGD/CIPM/2024 DU 01ER DECEMBRE 2023 POUR LA MAINTENANCE ET L'EXPLOITATION DE L'UNITÉ DE PRODUCTION D'OXYGÈNE À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD).

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL L'HOPITAL GENERAL DE DOUALA,

Vu La Constitution.

Vu La loi N°2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des établissements publics.

Vu La loi N°2018/011 du 11 juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun.

Vu La loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques.

Vu La Loi N°2023/019 du 19 décembre 2023 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2024.

Vu Le décret N°2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret N°2018/190 du 02 mars 2018.

Vu Le décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics.

Vu Le décret N°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP.

Vu Le décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics.

Vu La décision N°123/DIR-GEN/HGD/07/2019 du 03 Juillet 2019 constatant la composition de la Commission Interne d'Passation des Marchés placée auprès de l'Hôpital Général de Douala, modifiée par décision N°186/DIR-GEN/HGD/10/2019.

Vu L'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence N°003/AONO/HGD/CIPM/2024 du 01 Décembre 2023.

Vu La lettre de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de l'Hôpital Général de Douala datée du 29 Décembre 2023 portant proposition d'attribution.

DECIDE :

Article 1^{er}.- L'entreprise ci-après a été retenue comme attributaire du marché relatif à la consultation suscitée :

| Maître d'Ouvrage | Entreprise attributaire | Montant TTC en F CFA | Délai |
|---|---|----------------------|-----------------|
| Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Douala | METROCALIB Sarl, B.P. : 6471 Yaoundé | 49 500 000 | Douze (12) mois |

Article 2.-La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

DOUALA le 29 Décembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NAMME LUMA HENRY

AGENCE NATIONALE DE RADIOPROTECTION

COMMUNIQUEN°0009/ANRP/DAAF/SBMP/BM DU 29 DECEMBRE 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0004/AONO/ANRP/CIPM/2023 DU 01 NOVEMBRE 2023 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLOTURE DE L'ANTENNE REGIONALE ANRP DU SUD-OUEST .FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Agence Nationale de Radioprotection, Communique :

Conformément aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres N°0004/AONO/ANRP/CIPM/2023 du 01 Novembre 2023 pour la réalisation des travaux de construction de la clôture de l'Antenne Régionale ANRP du Sud-Ouest, les résultats de cet Appel d'Offres présentent comme suit :

| N° du lot | Soumissionnaires | Note technique | Montant TTC (FCFA) | Délai | Rang | Observations |
|------------|---|----------------|--------------------|---------|------------------|---|
| Lot unique | GLOBAL PROCUREMENT SERVICES (BP : 2442 DAOUALA) | 34 OUI/40 | 33 989 996 | 03 mois | 1 ^{er} | Adjudicataire de la Lettre-commande GLOBAL PROCUREMENT SERVICES (BP : 2442 DOUALA) |
| | TABANG SARL (BP : 35951 Yaoundé) | 35 OUI/40 | 34 899 288 | 03 mois | 2 ^{ème} | |
| | ETS NGBWA ESSAMAN (BP : 80 EBOLOWA) | 37 OUI/40 | 37 980 330 | 03 mois | 1 ^{er} | |

Le Directeur Général de l'entreprise adjudicataire est par conséquent invité à se présenter à la Direction Générale de l'ANRP, dans un délai de quinze (15) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription du projet de Lettre-commande. Passé ce délai, le Maître d'Ouvrage se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Par ailleurs, les soumissionnaires dont les offres n'ont pas été retenues, sont invités à passer retirer leur soumission sous quinze (15) jours à compter de la date de publication du présent communiqué. Faute de quoi, leurs offres seront détruites.

YAOUNDE le 29 Décembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

SIMO AUGUSTIN

HOPITAL GENERAL DE DOUALA

COMMUNIQUE N°001/C/HGD/DG/DTH/SMP/2024 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSE APRES APPEL D'OFFRES N°001/AONO/HGD/CIPM/2024 DU 01ER DECEMBRE 2023 POUR LES SERVICES D'ENTRETIEN DES LOCAUX ET ESPACES VERTS HOSPITALIERS À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD), POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE 2024.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Douala communique :

Par décision N°001/D/HGD/DG/DTH/SMP/2024 du 29 Décembre 2023, l'entreprise ci-après a été retenue comme attributaire du marché relatif à la consultation suscitée :

| Maître d'Ouvrage | Entreprise attributaire | Montant TTC en F CFA | Délai |
|---|--|-----------------------------|-----------------|
| Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Douala | AFRICA WORKS Sarl, B.P. : 3022 Douala | 27 998 368 | Douze (12) mois |

Ladite entreprise est invitée à bien vouloir prendre attache avec l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics), afin de procéder sous quinzaine à la souscription du projet de marché relatif à cette commande, en vue de sa contractualisation.

Aussi, les soumissionnaires ALKAN ENVIRONMENT Sarl et VENTA INVESTMENTS ayant participé à cette consultation et n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront purement et simplement détruites.

Enfin, le présent communiqué tient lieu de main de levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus cités ci-dessus.

DOUALA le 29 Décembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NAMME LUMA HENRY

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

COMMUNIQUE N°038/C/DG/CM-SCDP/2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°029/AONO/DG/DAJCA /CIPM-SCDP/2023 DU 27 NOVEMBRE 2023 RELATIF À LA SOUSCRIPTION DE LA POLICE D'ASSURANCE MALADIE POUR LE PERSONNEL À LA SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DES DÉPÔTS PÉTROLIERS (SCDP).

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE CAMEROUNAISE DES DEPOTS PETROLIERS (SCDP) /MAITRE D'OUVRAGE, COMMUNIQUE :

Conformément à la proposition d'attribution de la CIPM-SCDP portant sur l'Appel d'Offres susvisé, les résultats de ladite consultation se présentent comme suit :

| Rang | Soumissionnaire | Note Globale sur 100 | Montant TTC Proposé (en F CFA) | Cout Prévisionnel TTC (en CFA) | Délai d'exécution |
|------|---|-------------------------|--------------------------------------|-----------------------------------|---------------------------|
| 1 | AXA CAMEROUN S.A BP : 4068 Douala Tel : 233 42.31.59 | 89,60/100 | 328 702 226 | 330 000 000 | Vingt Quatre (24) Mois |

Le Directeur Général de **AXA CAMEROUN S.A**, BP : 4068 Douala, Tel : 233 42.31.59, est invité à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction Général (Cellule des Marchés) pour établissement du marché correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires dudit Appel d'Offres sont priés de passer retirer leurs offres sous quinze jours dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

DOUALA le 21 Décembre 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION

AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N°012/ASMI/EDC/DG/DEP/ENV/SPM/2023 DU 28 DÉCEMBRE 2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL EN CHARGE DE L'ÉVALUATION FINALE DE LA MISE EN ŒUVRE DES MESURES ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES DU PROJET HYDROÉLECTRIQUE DE LOM PANGAR (PHLP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le Gouvernement du Cameroun (GoC) a obtenu des partenaires financiers que sont : l'Association Internationale pour le Développement (IDA), l'Agence Française pour le Développement (AFD), la Banque Africaine de développement (BAD), la Banque de Développement des États de l'Afrique Centrale (BDEAC), un crédit pour la mise en œuvre du Projet Hydroélectrique de Lom Pangar (PHLP).

Dans la perspective de la clôture du PHLP en mars 2024, Electricity Development Corporation (EDC), Maître d'Ouvrage du projet, a l'intention d'utiliser une partie du financement de l'AFD pour financer « **le recrutement d'un consultant individuel chargé de l'évaluation finale de la mise en œuvre des mesures environnementales et sociales contenues dans les instruments de sauvegarde du Projet Hydroélectrique de Lom Pangar (PHLP)** ». Ce projet a consisté en la construction d'un barrage de retenue, une centrale hydroélectrique au pied du barrage, une ligne électrique de transport de l'énergie vers le réseau Est, une électrification rurale long du corridor de transport, ainsi qu'un ensemble de mesures environnementales et sociales, l'assistance technique et la gestion du projet.

Les activités du projet ont été regroupées en quatre composantes :

? Composante 1, consacrée à la construction proprement dite du barrage de Lom Pangar ;

? Composante 2, dédiée à la construction d'une centrale électrique et de la ligne de transmission vers le réseau électrique de l'Est ;

? Composante 3, portant sur un ensemble de mesures d'atténuation ou de bonification des impacts environnementaux et sociaux ;

? Composante 4, consacrée à l'appui à la gestion du projet.

L'Étude d'Impact Environnementale et Sociale (EIES) détaillée du projet a produit des instruments de sauvegarde qui ont encadré les activités de la composante 3, notamment :

? Le Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) ;

? Le Plan d'Indemnisation et de Réinstallation (PIR) ;

? Le Plan de Développement Local (PDL).

La mise en œuvre du PIR et du PDL a été achevée en 2019 avant la clôture du financement IDA. Pour le PGES, essentiellement financé par les fonds AFD les dernières activités en cours de réalisation seront achevés avant l'expiration du financement au 31 mars 2024.

2. Objet

Le principal objectif visé par cette étude est de réaliser une évaluation finale de la mise en œuvre des mesures environnementales et sociales du Projet Hydroélectrique de Lom Pangar en s'appuyant sur les indicateurs de performance contenus dans les différents instruments de sauvegardes.

3. Participation et origine

La participation est ouverte aux consultants individuels remplissant les principaux critères suivants :

- ? Etre titulaire d'un diplôme universitaire de niveau bac + 5 au moins, en environnement, sociologie, anthropologie, économie, développement communautaire, démographie ou en un domaine associé ;
- ? Avoir au moins 15 ans d'expérience dans la mise en œuvre des standards E&S nationaux et internationaux.
- ? Disposer d'une expérience d'au moins 10 ans dans la préparation de documents d'évaluation d'impact environnemental et social avec une approche de consultation et de participation des divers acteurs et des populations concernés dans le contexte du Cameroun.
- ? Avoir participé à au moins trois grands projets d'infrastructures financés par l'AFD ;
- ? Avoir déjà conduit au moins trois missions audits/ évaluation des conformités environnementales et sociales des projets financés par des bailleurs de fonds internationaux ;
- ? Posséder une bonne maîtrise des exigences opérationnelles et procédurales de la Banque Mondiale en matière d'études environnementales et sociales (au moins trois références sur des projets financés par la Banque Mondiale) ;
- ? Une expérience antérieure sur une activité du projet Hydroélectrique de Lom Pangar sera un atout.

4. Remises des offres

Les manifestations d'intérêt doivent être :

- Soit transmises par courriel aux adresses électroniques ci-dessus ;

- Soit déposées en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies au **Service du courrier au siège de EDC, sis immeuble Hibiscus Avenue Charles Degaulle - YAOUNDE, 4^{ème} étage porte 412, au plus tard le 11 janvier 2023 à 15 heures, heure locale** avec la mention : « **AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET** »

POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL EN CHARGE DE L'EVALUATION FINALE DE LA MISE EN ŒUVRE DES MESURES ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES DU PROJET HYDROELECTRIQUE DE LOM PANGAR (PHLP) »

5. Composition du dossier

Le Directeur Général de EDC invite les consultants individuels admissibles à manifester leur intérêt pour fournir les services décrits ci-dessus.

Les dossiers de candidatures devront avoir les éléments ci-dessous :

- ? Une lettre de motivation signée par le(la) candidat(e) ;
- ? Un curriculum vitae détaillé et signé ;
- ? Une copie légalisée du diplôme requis ;
- ? Les preuves de son expérience (les attestations de bonne exécution, les copies des contrats similaires etc.).

Le Maître d'Ouvrage veillera à la vérification des informations fournies par chaque candidat, et la non véracité d'une information fournie entraînera la disqualification du candidat.

6. Critères d'évaluation

Le mandat du consultant portera sur :

- ? Une évaluation de la mise en œuvre du Plan d'Indemnisation et de Réinstallation (PIR) ;
- ? Une évaluation de la mise en œuvre du Plan de Développement Local (PDL) ;
- ? Une évaluation de la mise en œuvre du Plan de Gestion Environnementale (PGES) ;
- ? La réalisation par typologie, d'un bilan synthétique croisé de la mise en œuvre des mesures E&S contenues dans le PIR, PGES et PDL ;
- ? L'élaboration des leçons apprises et des bonnes pratiques identifiées dans la mise en œuvre des mesures E&S, dans la perspective de nouveaux projets ;
- ? L'identification des forces, des faiblesses et des contraintes liées à la mise en œuvre des mesures environnementales et sociales (PGES, PIR et PDL)
- ? L'analyse les facteurs (exogènes et endogènes) qui ont affecté de façon positive ou négative l'atteinte des résultats ;
- ? La formulation des recommandations quant aux mesures environnementales et sociales pérennes à maintenir pendant la phase d'exploitation du barrage ;
- ? La proposition d'une solution d'archivage de l'ensemble de la documentation liée à la mise en œuvre de tous les aspects environnementaux et sociaux du PHLP.

Procédure applicable

Les consultants seront sélectionnés en accord avec les procédures définies par l'Agence Française de Développement (AFD) ainsi que les lois et règlements en vigueur en la matière.

7. Renseignements Complémentaires

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous aux heures ouvrables de 9h00 à 15h00.

Electricity Development Corporation (EDC)

Immeuble HIBISCUS, Hippodrome, 4^{ème} étage, porte 412 B.P. 15 111 Yaoundé, Téléphone : (237) 22.23.10.89 / 22.05.98.39 - Fax : (237) 22.23.11.13

Courriel : simplicetowa@yahoo.fr avec copie à sylviefodjo@yahoo.fr et msergesar@yahoo.fr

YAOUNDE le 28 Décembre 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

DR NSANGOU THEODORE

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

COMMUNIQUE N°041/C/DG/CM-SCDP/2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011/DCE/DG/DTEC/SDPEST/CSST//CIPM-SCDP/2023 DU 27 NOVEMBRE 2023 RELATIF À L'ACQUISITION DE TROIS (03) TRACTEURS POUR CITERNES SEMI-REMORQUES GPL DE CAPACITÉ DE 57M3 CHACUNE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE CAMEROUNAISE DES DEPOTS PETROLIERS (SCDP) /MAITRE D'OUVRAGE, COMMUNIQUE :

Conformément à la proposition d'attribution de la CIPM-SCDP portant sur l'Appel d'Offres susvisé, les résultats de ladite consultation se présentent comme suit :

| Adjudicataire | Montant TTC (en F CFA) | Délai d'exécution |
|---|---|--------------------------|
| TRACTAFRIC MOTORS CAMEROUN S.A. BP : 4181 Douala-Cameroun Tel : 233 42.31.59 | 139 522 500 | Trois (03) Mois |

Le Directeur Général de l'entreprise **TRACTAFRIC MOTORS CAMEROUN S.A., BP : 4181 Douala-Cameroun, Tel : 233 42.31.59**, est invité à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction Général (Cellule des Marchés) pour établissement du marché correspondant.

Par ailleurs, les entreprises non-adjudicataires sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

DOUALA le 26 Décembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NAMME LUMA HENRY

CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

DECISION N° 1711/CW/DG/DAJM/CIPM/2023 DU29/12/2024 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 000012/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2023 DU 05/12/2023 POUR LA FOURNITURE DE SERVICES D'ENTRETIEN DES LOCAUX ET ESPACES VERTS A LA CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION (CAMWATER) EN QUATRE (04) LOTS.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL

Vu la Loi N° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant Statut général des Entreprises Publiques ;
Vu Le Décret n°2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles applicables aux marchés des entreprises publiques
Vu Le Décret N°2018/144 du 20 Février 2018 portant réorganisation de la Cameroon Water Utilities Corporation
Vu La Résolution N°001/CA/CAMWATER du Conseil d'Administration réuni en session extraordinaire le 30 Septembre 2022 portant nomination sur proposition du Gouvernement au poste de Directeur Général de la CAMWATER de Monsieur MOUSSA Blaise ;
Vu La Résolution N°002/CA/CAMWATER du Conseil d'Administration réuni en session extraordinaire le 30 Septembre 2022 portant nomination sur proposition du Gouvernement au poste de Directeur Général Adjoint de la CAMWATER de Madame NGO NJIKI épouse MINE Jocelyne Alice ;
Vu Vu la résolution n°0021/CAE/CAMWATER du Conseil d'Administration, réuni en session extraordinaire le 14 Août 2018 portant élection, au poste de Président du Conseil d'Administration de Monsieur KUM BONG AKWA Patrick;
Vu La Résolution N°010/CA/CAMWATER du 05Mars 2019 portant création, organisation et fonctionnement d'une commission chargée du suivi et du contrôle des marchés placée auprès du Conseil d'Administration de la CAMWATER ;
Considérant L'Avis de la Commission interne de Passation des Marchés en date du 29/12/2023.

DECIDE :

Article 1 : Les sociétés ci-après citée ont été désignées adjudicataires du marché relatif à l'appel d'offres sus-mentionné :

| N° du Lot | Maître d'Ouvrage | Entreprise | Montant | Période d'exécution |
|-----------|------------------|------------|---------|---------------------|
|-----------|------------------|------------|---------|---------------------|

| | | | | |
|--------------|--|---|--|--|
| Lot 1 | LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAMWATER | CARINO SARL BP: 15624 DOUALA Tel: 233 43 64 22/677 56 57 55 | 149 690 056 FCFA TTC Cent quarante neuf millions six cent quatre vingt dix mille cinquante six Francs CFA Toutes Taxes Comprises | Du 1 ^{er} Janvier 2024 au 31 Décembre 2024 (12 mois) |
| Lot 2 | | ETS ESCO & FILS BP: 4075 DOUALA Tel: 677 80 27 74 | 233 183 997 FCFA TTC deux cent trente trois millions cent quatre vingt trois mille neuf cent quatre vingt dix sept Francs CFA Toutes Taxes Comprises | |
| Lot 3 | | ALKAN ENVIRONNEMENT SARL BP 15 270 DLA | 128 790 000 FCFA TTC Cent vingt huit millions sept cent quatre vingt dix mille Francs CFA Toutes Taxes Comprises | |
| Lot 4 | | ALTERNATIVE SOLUTIONS | 148 410 000 FCFA TTC Cent quarante huit millions quatre cent dix mille Francs CFA Toutes Taxes Comprises | |

Article 2 : La présente Décision sera signée et communiquée partout où besoin sera. /-

DOUALA le 29 Décembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BLAISE MOUSSA

CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ COM N°: _____/CW/DG/2023 DU 29/12/2024 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DE APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°000012/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2023 DU 05/12/2023 POUR LA FOURNITURE DE SERVICES D'ENTRETIEN DES LOCAUX ET ESPACES VERTS A LA CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION (CAMWATER) EN QUATRE (04) LOTS.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Cameroon Water Utilities Corporation (CAMWATER) communique :
Les sociétés ci-après citée ont été désignées adjudicataires du marché relatif à l'appel d'offres sus-mentionné :

| N° du Lot | Maître d'Ouvrage | Entreprise | Montant | Période d'exécution |
|-----------|--|--|---|--|
| Lot 1 | LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAMWATER | CARINO SARL BP: 15624 DOUALA Tel: 233 43 64 22/677 56 57 55 | 149 690 056 FCFA TTC Cent quarante neuf millions six cent quatre vingt dix mille cinquante six Francs CFA Toutes Taxes Comprises | Du 1 ^{er} Janvier 2024 au 31 Décembre 2024 (12 mois) |
| Lot 2 | | ETS ESCO & FILS BP: 4075 DOUALA Tel: 677 80 27 74 | 233 183 997 FCFA TTC deux cent trente trois millions cent quatre vingt trois mille neuf cent quatre vingt dix sept Francs CFA Toutes Taxes Comprises | |
| Lot 3 | | ALKAN ENVIRONNEMENT SARL BP 15 270 DLA | 128 790 000 FCFA TTC Cent vingt huit millions sept cent quatre vingt dix mille Francs CFA Toutes Taxes Comprises | |
| Lot 4 | | ALTERNATIVE SOLUTIONS | 148 410 000 FCFA TTC Cent quarante huit millions quatre cent dix mille Francs CFA Toutes Taxes Comprises | |

Les soumissionnaires sont par conséquent invités à se présenter à la Division des affaires Juridiques et des Marchés pour la finalisation du dossier y afférent.

Par ailleurs, Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs soumissions au Secrétariat de la Commission de Passation des Marchés auprès de la CAMWATER sous quinzaine, faute de quoi celles-ci seront purement et simplement détruites.

DOUALA le 29 Décembre 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

BLAISE MOUSSA

CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

DECISION N°1712/CW/DG/DAJM/CIPM/2023 DU 29/12/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE L' APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°000011/AONO/CAMWATER/CIPM/2023 DU 05/12/2023 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES DE SECURITE ET DE GARDIENNAGE A LA CAMWATER (EN 04 LOTS).

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL

Vu la Loi N° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant Statut général des Entreprises Publiques ;
 Vu Le Décret n°2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles applicables aux marchés des entreprises publiques
 Vu Le Décret N°2018/144 du 20 Février 2018 portant réorganisation de la Cameroon Water Utilities Corporation
 Vu La Résolution N°001/CA/CAMWATER du Conseil d'Administration réuni en session extraordinaire le 30 Septembre 2022 portant nomination sur proposition du Gouvernement au poste de Directeur Général de la CAMWATER de Monsieur MOUSSA Blaise ;
 Vu La Résolution N°002/CA/CAMWATER du Conseil d'Administration réuni en session extraordinaire le 30 Septembre 2022 portant nomination sur proposition du Gouvernement au poste de Directeur Général Adjoint de la CAMWATER de Madame NGO NJIKI épouse MINE Jocelyne Alice ;
 Vu Vu la résolution n°0021/CAE/CAMWATER du Conseil d'Administration, réuni en session extraordinaire le 14 Août 2018 portant élection, au poste de Président du Conseil d'Administration de Monsieur KUM BONG AKWA Patrick;
 Vu La Résolution N°010/CA/CAMWATER du 05Mars 2019 portant création, organisation et fonctionnement d'une commission chargée du suivi et du contrôle des marchés placée auprès du Conseil d'Administration de la CAMWATER ;
 Considérant L'Avis de la Commission interne de Passation des Marchés en date du 29/12/2023.

DECIDE :

Article 1 : Les sociétés ci-après citée ont été désignées adjudicataires du marché relatif à l'appel d'offres sus-mentionné :

| N° du Lot | Maître d'Ouvrage | Entreprise | Montant | Période d'exécution |
|-----------|-------------------------------------|--|---|---|
| Lot 1 | LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAMWATER | HORIZON SECURITY BP: 6683 YAOUNDE Tel: 696 97 90 83 | 204 647 310 FCFA TTC (deux cent quatre millions six cent quarante-sept mille trois cent dix Francs cfa Toutes taxes comprises) | Du 1 ^{er} Janvier 2024 au 31 Décembre 2024 (12 mois) |
| Lot 2 | | HORIZON SECURITY BP: 6683 YAOUNDE Tel: 696 97 90 83 | 546 770 790 FCFA TTC (cinq cent quarante six millions sept cent soixante dix mille sept cent quatre vingt dix Francs CFA Toutes Taxes Comprises) | |
| Lot 3 | | MASTER SECURITY COMPANY LTD BP 13 99 Bafoussam | 197 191 800 FCFA TTC (cent quatre vingt dix sept millions cent quatre vingt onze mille huit cent Francs CFA Toutes Taxes Comprises) | |
| Lot 4 | | PRESERCAM SECURITY BP : 15270 Dia | 264 735 000 FCFA TTC (deux cent soixante quatre millions sept cent trente cinq mille Francs CFA Toutes Taxes Comprises) | |

Article 2 : La présente Décision sera signée et communiquée partout où besoin sera. /-

CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ COM N°: _____ /CW/DG/2023 DU 29/12/2023 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DE L' APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°000011/AONO/CAMWATER/CIPM/2023 DU 05/12/2023 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES DE SECURITE ET DE GARDIENNAGE A LA CAMWATER (EN 04 LOTS).

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Cameroon Water Utilities Corporation (CAMWATER) communique :

Les sociétés ci-après citée ont été désignées adjudicataires du marché relatif à l'appel d'offres sus-mentionné :

| N° du Lot | Maître d'Ouvrage | Entreprise | Montant | Période d'exécution |
|-----------|-------------------------------------|--|---|--|
| Lot 1 | LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAMWATER | HORIZON SECURITY BP: 6683 YAOUNDE Tel: 696 97 90 83 | 204 647 310 FCFA TTC (deux cent quatre millions six cent quarante-sept mille trois cent dix Francs cfa Toutes taxes comprises) | Du 1 ^{er} Janvier 2024 au 31 Décembre 2024 (12 mois) |
| Lot 2 | | HORIZON SECURITY BP: 6683 YAOUNDE Tel: 696 97 90 83 | 546 770 790 FCFA TTC (cinq cent quarante six millions sept cent soixante dix mille sept cent quatre vingt dix Francs CFA Toutes Taxes Comprises) | |
| Lot 3 | | MASTER SECURITY COMPANY LTD BP 13 99 Bafoussam | 197 191 800 FCFA TTC (cent quatre vingt dix sept millions cent quatre vingt onze mille huit cent Francs CFA Toutes Taxes Comprises) | |
| Lot 4 | | PRESERCAM SECURITY BP : 15270 D1a | 264 735 000 FCFA TTC (deux cent soixante quatre millions sept cent trente cinq mille Francs CFA Toutes Taxes Comprises) | |

Les soumissionnaires sont par conséquent invités à se présenter à la Division des affaires Juridiques et des Marchés pour la finalisation du dossier y afférent.

Par ailleurs, Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs soumissions au Secrétariat de la Commission de Passation des Marchés auprès de la CAMWATER sous quinzaine, faute de quoi celles-ci seront purement et simplement détruites.

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**): B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 www.armp.cm



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !